

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCAP/ 41 / S/2022 - 2023
POUR LE RECRUTEMENT 'UN CONSULTANT NATIONAL POUR MENER UNE ETUDE
D'IDENTIFICATION DES ZONES D'ATTRACTION INDUSTRIELLE.

Section 1 : Règlement Particulier de la Demande de proposition (RPDP)

A. INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

I. FINANCEMENT DE L'ETUDE

Cette étude sera financée à 100% par le Gouvernement du Burundi.

a) Allotissement

Les prestations prévues dans cette offre sont réparties en un seul lot
Les soumissionnaires peuvent aussi proposer un délai raisonnable plus court

b) Condition de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité des conditions, à tout soumissionnaire remplissant les capacités juridiques, intellectuelles et techniques et les capacités financières nécessaires pour mener cette étude.

Ne peut participer à cet appel d'offre, toute soumissionnaire concerné par l'article 161 du code des Marchés Publics.

c) Délai d'exécution

Le délai d'exécution est de deux mois, comptés à partir du jour de la notification de l'attribution du marché par la Direction Générale de l'Industrie.

d) Profil du consultant ou une maison de consultance

- Etre de nationalité burundaise ;
- Avoir un diplôme au moins d'ingénieur en sciences Agronomiques ou équivalent, en sciences environnementales, en sciences du sol ou d'études supérieur (Master, Doctorat) constituerait un atout ;
- Avoir des expériences avérées dans le domaine industriel et commercial,
- Disponibilité les Curriculum vitae (CV) et les attestations de service rendus pour le consultant et des cadres alignés pour une maison de consultance
- Avoir une connaissance avérée du Burundi ;
- Avoir effectué des activités similaires dans les autres pays en développement ;

JF

- Avoir une spécialité en pédologie du sol avec minimum 5 ans d'expérience général dans le domaine ;
- La connaissance et la maîtrise de la langue française est une priorité.

II. OFFRE FINANCIER

Le soumissionnaire doit exprimer son salaire en monnaie locale FBU TVAC

III. PRESENTATIONS DES OFFRES

Les offres sont sous prix fermé et rédigés en langue française et devront parvenir au Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et Tourisme sise à l'ancien Building Administratif des Finances, 4^{ème} étage, bureau n°404, B.P. 492- Bujumbura, tél 22250686, e-mail minicommerce@mctit.gov.bi, au plus tard, le ~~17~~/~~11~~/2022, à 10heures. Elle portera la mention suivante : « **offre pour un Consultant à une étude** » et seront adressées à Madame la Directrice Générale de l'Industrie

a) Ouverture des Offres

L'ouverture des offres aura lieu le ~~17~~/~~11~~/2022 dans l'une des salles du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme. A partir de 9 heures.

b) Attribution

La Direction Générale de l'Industrie attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et techniquement conformément et financièrement **le moins disant**.

IV. LIVRABLES ET TACHES DU CONSULTANT OU DE LA MAISON DE CONSULTANCE

Un consultant sera recruté pour mener une étude d'identification des zones d'attractions industrielles (zone industrielles, parcs industriels et les zones économiques spéciales)

Les éléments clés qui doivent figurer dans l'étude sont :

- L'identification des zones d'attractions industrielles (15 zones industrielles, 5 parcs industriels et 4 zones économiques spéciales);
- La détermination plus ou moins précise de nature et la quantité des matières premières disponibles localement;

ju

- La quantité non disponible à importer et la source d'approvisionnement les pays fournisseurs
- La capacité de production de ces usines en fonction de l'évaluation des besoins ;
- La disponibilité de l'énergie suffisante et fiable;
- La localisation des sites de l'industrie en fonction de la présence, l'abondance des matières premières et de leur accessibilité aux moyens de transport et à l'énergie;
- La mise en place des Parcs Industriels, des ZES et les Zones Industrielles fonctionnelles englobant ces sites ;
- La proposition des équipements et matériels nécessaires (prototypes, spécifications techniques et origines) ;
- La proposition de matériels d'autocontrôle de la qualité ;
- Le choix d'une technologie adaptée (moderne ; prix raisonnable, non surdimensionnée) ;
- La proposition d'un modèle d'affaire adéquat ;
- La détermination/design de l'emballage adéquat;
- La disponibilité des ressources humaines compétentes ou à former;
- La disponibilité des institutions de contrôle de qualité certifiées/voire accréditées ;
- La détermination des sources d'approvisionnement en matières premières à l'étranger en cas de besoin ou de pénurie au niveau local pour éviter les ruptures des stocks à des coûts raisonnables et préférables ;
- La détermination du coût de revient par Kg par comptabilité analytique ;
- La proposition de la mobilisation de ressources ;
- Les mesures incitatives d'attraction des investissements

V. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres comprend :

- a) L'Avis d'Appel d'Offres(AAO)
- b) Le Règlement Particulier d'Appel d'Offres(RPAO)
- c) Le Cahier de Clause Administratives Particulières(CCAP)
- d) Le Cahier des Clauses Techniques particulières(CCTP)
- e) L'Offre financière



VI. LES CRITERES D'EVALUATION ET DE QUALIFICATION

1. **Expérience générale du bureau** : 5 ans ou plus : **5 points** soit un point par an d'expérience :
2. **Expérience spécifique du bureau dans le domaine** d'étude industrielle : 2 références avec preuve : 2 attestations de bonne fin : **10points**
3. **Expérience spécifique du chef de mission** dans l'étude industrielle : 5point avec preuve : 3 références avec preuve (3 attestations de bonne fin plus 3 contrats : **30 points**
4. **Expérience spécifique des experts clés alignés** (Agro-industriel, chimique, minier, tourisme et hôtellerie): **35 points**
 - Diplôme : **5 points**
 - Expérience générale : **5 ans** : **5 points**
 - Expérience spécifique : **25 points**/soit un référence avec preuve : attestation de bonne fin : **5 points/référence/expert**
5. **Méthodologie** : **10 points** ; **plan de travail** : **5points** ; **compréhension de la mission** : **5 points** : **20 points**

Fait à Bujumbura ; le/...../2022

**LA MINISTRE DU COMMERCE, DU TRANSPORT,
DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME**

Marie Chantal **NIJIMBERE**

